

Cynthia Matuszewski  
Journaliste  
Relations presse USOEB  
(Union syndicale de l'Office  
européen des brevets)  
Germanenstraße 45  
86845 Großaitingen

Tél. +49 / 8203 / 6453  
Mobile + 49 / 176 860 688 07  
Fax + 49 / 8203 / 6276

[cynthia.matuszewski@t-online.de](mailto:cynthia.matuszewski@t-online.de)

Le syndicat de l'Office européen des brevets demande de l'aide à Sarkozy

La répartition du pouvoir au sein de l'Office européen des brevets doit être réévaluée

**Dans une lettre adressée au président en exercice du Conseil de l'UE, Nicolas Sarkozy, le syndicat de l'Office européen des brevets (USOEB) a formulé la demande urgente de se pencher sur la structure du Conseil d'administration de l'OEB dans le cadre du Conseil des ministres de l'UE et de reconsidérer la répartition du pouvoir dans l'Office européen des brevets.**

L'USOEB attire en particulier l'attention sur le conflit d'intérêts dans lequel se trouvent les délégués. Le Conseil d'administration se compose de 34 représentants, presque exclusivement des offices de brevets nationaux. Etant donné qu'un grand nombre d'offices nationaux dépendent financièrement des taxes annuelles de l'OEB, chaque décision prise au sein du Conseil d'administration de l'OEB est influencée par des intérêts nationaux et par l'aspiration à la délivrance du plus grand nombre possible de brevets, affirme l'USOEB.

En clair, la lettre mentionne que « Si un conflit d'intérêt entre les fonctions de chef de délégation nationale et de dirigeant d'office national a été identifié très tôt dans l'histoire trentenaire de notre organisation, il prend actuellement une acuité extrême et menace son avenir. »

Dans un premier temps, les examinateurs de brevets proposent à Monsieur Sarkozy de clarifier, dans le cadre d'une étude, les dépendances financières et les cumuls de compétences entre les offices de brevets nationaux et l'OEB. Cette démarche fait suite au refus systématique du président du conseil de proposer une telle étude au Conseil d'administration. Selon l'avis du syndicat, le Conseil d'administration de l'OEB doit, à long terme, être recomposé et réorganisé.

### **Le syndicat approuve le brevet communautaire**

Dans la lettre adressée à Monsieur Sarkozy, le syndicat souligne par ailleurs qu'il salue et soutient les efforts de l'UE dans le sens d'un brevet communautaire européen et le contrôle politique consécutif par les institutions de l'UE.

### **Information de fond – quel est l'enjeu financier ?**

Les offices de brevets nationaux perçoivent 50% des taxes annuelles liées à l'ensemble des brevets européens octroyés par les examinateurs de brevets de l'OEB.

En 2005, les offices de brevets nationaux ont reçu 269 millions d'euros de l'OEB.

En 2006, ils ont reçu 280 millions d'euros de l'OEB.

En 2007, ils ont reçu 300 millions d'euros de l'OEB.

**[Finances de l'OEB](#)**

**[lettre originale adressée à Sarkozy, avec traduction en anglais et en allemand](#)**

**Des informations complémentaires sont disponibles sur le site Internet de l'USOEB <http://www.usoeb.org>**